



Association
Josette & Maurice Audin

Communiqué

Cérémonie d'hommage à Maurice Audin Père-Lachaise, mercredi 11 juin 2025, 11h00

Comme nous le faisons chaque année à cette date, nous commémorerons l'enlèvement de Maurice Audin à son domicile à Alger, le 11 juin 1957, par les militaires français, qui le soumièrent à la torture et l'assassinèrent. Nous nous réunirons au cimetière du Père-Lachaise, autour du cénotaphe dédié à Maurice Audin.

Rendez-vous

mercredi 11 juin 2025 à 11 heures, à l'entrée du cimetière, 71 rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Nous nous dirigerons ensuite vers le cénotaphe, en passant par le *Jardin du Souvenir*, où ont été dispersées les cendres de Josette Audin, décédée le 2 février 2019, après avoir bataillé sans relâche pendant plus de 62 ans pour que toute la lumière soit faite sur « l'affaire Audin » et les innombrables exactions similaires commises à l'époque au nom de l'État, en Algérie comme en France. Nous aurons aussi une pensée pour Pierre Audin, fils de Maurice et Josette, qui a toujours accompagné sa mère dans son combat et qui nous a hélas quittés il y a deux ans.

La famille Audin et toutes celles et ceux qui la soutenaient auront pu savourer un premier aboutissement de leur lutte le 13 septembre 2018. Ce jour-là, le président de la République s'est déplacé en personne au domicile de Josette Audin. Il y a reconnu la responsabilité de l'État français dans la mort de Maurice Audin, rendue possible « *par un système légalement institué qui a favorisé les disparitions et permis la torture à des fins politiques* ». Il a ajouté que « *nombre de familles perdent la trace d'un des leurs cette année-là* » et que « *les "disparitions" [...] se comptent bientôt par milliers* ».

Mais l'Association Josette et Maurice Audin a toutes les raisons de poursuivre son action. Les circonstances exactes et le lieu de la disparition de Maurice Audin ne sont toujours pas connus, pas plus que ceux des nombreux combattants pour l'indépendance de l'Algérie et des civils disparus comme lui entre les mains des militaires. « *La libre consultation de tous les fonds d'archives de l'État qui concernent ce sujet* », promise par Emmanuel Macron, est encore loin d'être acquise. Le travail des historiens reste très difficile, parfois impossible. Le libre accès aux archives demeure un de nos objectifs essentiels.

Conjointement à son action pour perpétuer la mémoire de Maurice et celles de Josette et Pierre Audin, l'AJMA participe pleinement au combat pour les libertés, au premier rang desquelles la liberté d'expression.

Ce combat se concrétise par des projets de coopération entre les peuples, sur le plan mémoriel, mais aussi culturel et scientifique. Le *Prix Audin de mathématiques* en est un exemple emblématique.

Hélas les tensions actuelles entre les dirigeants algériens et français compliquent sérieusement notre tâche.

Pourtant, au-delà des actions mémorielles, le renforcement de la coopération culturelle et scientifique entre nos deux pays est indispensable pour donner à la jeunesse, ici, là et ailleurs, des raisons d'espérer en un monde meilleur.

Paris, le 2 juin 2025